

**le Parisien**

Imprimer un article

<http://www.leparisien.fr/home/maville/paris/articles.htm?articleid=298436316>

### **L'auto-partage en plein boom**

**Trois stations de location de voiture à l'heure ouvrent cette semaine. Une cinquantaine ont été créées en un an. Trois entreprises se disputent le marché.**

FAUT-IL y voir une conséquence de la flambée du prix de l'essence ? De la crise du pouvoir d'achat ? Ou d'une conscience de plus en plus aiguë des Parisiens pour l'écologie ? L'auto-partage - ce système de location d'une voiture à l'heure, 24 h/24 et 7 jours sur 7 - connaît une croissance jamais vue dans la capitale. Cette semaine, Caisse-Commune (l'un des trois opérateurs présents à Paris) ouvrira trois nouvelles stations à Firmin-Gémier (XVIII e ), Récollets (X e ) et Poliveau (V e ). Il y a deux jours, l'entreprise Mobizen a installé un nouveau point de location au métro Guy-Môquet (XVII e ). Okigo (le troisième et dernier venu) a ouvert vingt-cinq stations dans les parkings Vinci depuis juillet, à Paris et à La Défense.

« Nous avons enregistré une croissance de 15 % en 2005, 30 % en 2006 et... 85 % pour le seul premier trimestre de cette année », se félicite Loïc Mignotte (fondateur de Caisse-Commune) qui, avec vingt-huit stations et 120 voitures aujourd'hui, bataille ferme pour garder sa place de numéro 1.

### **Une clientèle grand public**

Mais Okigo, créé par Vinci et Avis, pourrait bien lui ravir la médaille d'ici là. Son directeur, Patrick Jourdan, annonce une grande offensive de marketing en mai et 200 voitures en location d'ici fin 2008... soit autant que Caisse-Commune.

Alors qu'elle n'était réservée qu'à quelques pionniers - décrits le plus souvent comme « bobos et écolos » -, la location de voiture à la carte devient grand public : du Parisien actif au retraité en mal d'escapade en grande banlieue. Immense avantage du système : il permet d'utiliser une voiture uniquement selon ses besoins.

Mobizen annonce 850 adhérents ; Okigo, plus de 700 ; Caisse-Commune, plus de 3 000. « Une voiture coûte 500 € par mois en moyenne », explique Patrick Jourdan. « Or, 40 % des Parisiens qui ont une voiture l'utilisent à peine une fois par mois. » Les trois concurrents misent maintenant sur des offres sans abonnement (*voir encadré*). Dans leur ligne de mire : le projet Autolib', annoncé par Bertrand Delanoë pendant sa campagne municipale. Le maire de Paris veut créer des stations de location pour deux mille voitures en libre-service sur le modèle de Vélib'. Un système qui utiliserait des voitures électriques. Okigo comme Caisse-Commune (qui n'ont pas de voitures électriques pour l'instant) sont d'ores et déjà intéressés. Mais ils ne sont pas les seuls. Plusieurs constructeurs, parmi lesquels le norvégien Th!nk, sont aussi sur les rangs.

Nicolas Fertin

Le Parisien , lundi 14 avril 2008



RUE BREGUET (XI e ), JEUDI. Caisse-Commune , la société fondée par Loïc Mignotte (ci-dessus), propose aujourd'hui 120 véhicules à la location sur Paris, 24 h/24 et 7 jours sur 7. LP/N.F.

The logo for 'Le Parisien' is displayed in white text on a blue rectangular background.

Imprimer un article

<http://www.leparisien.fr/home/maville/paris/articles.htm?articleid=298436320>

## De 2 € à 9 € de l'heure

AUCUNE FORMULE d'auto-partage ne se ressemble, qu'il s'agisse des tarifs, des véhicules à louer ou des conditions d'utilisation. Chez **Caisse Commune**, la location à l'heure affiche les tarifs les plus bas (à partir de 1,99 € pour une Twingo + 0,27 € par kilomètre). Mais cette formule n'est accessible qu'après souscription d'un droit d'entrée de 100 € ou 300 € + un abonnement de 12 € par mois. La société propose désormais des offres découverte trois mois sans droit d'entrée (25 €/mois).

A l'opposé, **Mobizen** propose un tarif à l'heure plus élevé (9 € pour une Mercedes Classe A) mais tout est compris : les 200 premiers kilomètres d'essence sont gratuits et pas d'abonnement ni de droit d'entrée.

Enfin, **Okigo** offre une formule intermédiaire : 4 € de l'heure + 0,35 € par kilomètre avec un abonnement de 9,90 € par mois. Attention : lorsque vous réservez votre voiture (24 heures sur 24), vous devez vous engager sur une heure de retour. Dans le cas contraire, les pénalités peuvent atteindre jusqu'à 75 € chez certains opérateurs.

*Caisse-Commune : au 01.43.55.15.95 ou [www.caisse-commune.com](http://www.caisse-commune.com) Okigo : au 0.826.101.102, du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures (0,15 €/min) ou [www.okigo.com](http://www.okigo.com) Mobizen : [www.mobizen.fr](http://www.mobizen.fr)*

Le Parisien , lundi 14 avril 2008